



RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES RESTONS VIGILANTS

CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 25 mai, 20h:

Conseil municipal d'installation

Lundi 1^{er} juin, 19h:

Conseil municipal et vote du budget

ACCUEIL MAIRIE

Les services de la mairie sont réouverts. Nous vous invitons néanmoins à privilégier le téléphone ou le mail. Pour les Cartes d'Identité ou les Passeports, nous vous invitons à prendre rendez-vous et à n'effectuer les démarches qu'en cas d'absolue nécessité.

MÉDIATHÈQUE



La médiathèque reste fermée pour l'heure. **Nous avons mis un système de réservation en place, depuis le 20 mai, de dépôt et retrait (click & collect) à la borne d'accueil du Diapason.**

Contact pour plus de détails au 03 88 69 46 35 par email: mediatheque@vendenheim.fr

DÉCHÈTERIE VERTE

La déchèterie verte fonctionnera en horaires élargis jusqu'à fin juin:

Mercredi de 15h à 19h.

Samedi de 11h à 12h30 et de 13h à 17h.

Merci de respecter les mesures de distanciation et les gestes barrières.

CABINETS D'INFIRMIÈRES

Changement d'adresse:

- Sylvie WOLF et Noëlle MANGIN

Infirmières Diplômées d'État

3B rue de la Marseillaise

67550 VENDENHEIM

Tél.: 03 88 69 51 86.

Ouverture de cabinet:

- Céline HURST et Marie DIGUET

Infirmières Diplômées d'État

5A rue du général Wurmser

67550 VENDENHEIM

Tél.: 06 52 40 69 32.

MAIRIE VENDENHEIM

03 88 69 40 20

www.vendenheim.fr



Chères Fédinoises, Chers Fédinois,

Après 8 semaines de confinement total, nous voilà maintenant dans un cadre nouveau, qui risque de durer de longs mois. À l'instar de la vie économique, les activités municipales reprennent progressivement. Vous trouverez dans ce flash spécial toute une série d'informations pratiques ainsi que quelques informations de ce qui se passe... ou pas, à Vendenheim. Une immense majorité de Fédinois a respecté le confinement et les gestes barrières. Merci.

Il est aujourd'hui un peu tôt pour faire un bilan, mais force est de constater que la

région a été sévèrement touchée, et que de nombreux Fédinois ont été confrontés à la maladie, très souvent dans des formes bénignes.

Nous nous réjouissons également que notre EHPAD ait été épargné (zéro cas de Covid).

Je vous remercie pour votre civisme et votre sens des responsabilités.

Je vous souhaite de tout coeur une bonne santé et vous invite à continuer à rester prudent.



Philippe PFRIMMER
Votre Maire

DES MASQUES OFFERTS AUX FÉDINOIS



En partenariat avec le Conseil Départemental et l'Eurométropole de Strasbourg, nous avons commandé 12 000 masques : 2 pour chaque Fédinois.

Ces masques sont en cours de distribution. Le 1^{er} lot a été affecté aux personnes de plus de 70 ans les 9 et 10 mai.

Le second, a été distribué les 15, 16 et 17 mai. Tous les Fédinois seront livrés avant la fin du mois.

Compte-tenu de la tension qui règne sur la filière, il est difficile d'apporter plus de précisions sur les délais de livraison.

Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun et vivement conseillé dans l'espace public si les mesures de distanciation de 1m50 ne peuvent être respectées.

LE MONDE ASSOCIATIF EN SOMMEIL

Les différents championnats sportifs ont tous été interrompus il y a un moment déjà. Personne ne sait à quelle date et dans quelles conditions les championnats vont reprendre.

Bonne continuation à nos sportifs !

Les associations culturelles sont, elles aussi, en sommeil jusqu'à nouvel ordre.

Pour l'heure, il est très difficile de se prononcer sur des dates de redémarrage !

DES NOUVELLES DE NOS AÎNÉS

De nombreuses personnes se sont inquiétées de nos séniors et tout particulièrement des personnes isolées et très âgées.

Nous avons contacté par téléphone toutes les personnes de 80 ans et plus.

Nous avons constaté que la solidarité familiale ou avec les voisins fonctionnait bien.

Nous avons aussi remarqué que nos commerçants proposaient des services de livraison à domicile.

MERCI aux différents acteurs pour l'aide qu'ils ont apportée à nos séniors. Si vous êtes actuellement en difficulté, si vous souhaitez vous inscrire sur la liste des personnes à contacter à l'avenir, manifestez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 03 88 69 40 20.

TAILLE DES HAIES – PRÉCISIONS



Le mois dernier nous avons expliqué qu'il était interdit de tailler des haies entre le 1^{er} avril et le 31 juillet.

Il s'agit en fait d'une interdiction pour les agriculteurs et d'une recommandation pour les particuliers.

Pourquoi ? Il s'agit de favoriser la bio-diversité, la nidification et la reproduction des oiseaux et des espèces protégées.

Pour s'inscrire dans une démarche vertueuse la Municipalité retarde, autant que faire se peut, les tailles sur le domaine public et vous invite à en faire de même dans vos propriétés.

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Conformément aux accords pris entre le Gouvernement et l'Éducation Nationale, nos écoles ré-ouvrent de façon très progressive et par demi-classes, de la façon suivante :
Les enseignants ont fait leur rentrée les 11 et 12 mai.
Les CM2 les 14 - 15 et les 18 - 19 mai.
Les CP rentreront à partir du 25 mai.

La Section de Grands en Maternelle à partir du 2 juin.

Pour les autres niveaux, les dates ne sont pas encore certaines à l'heure où nous mettons sous presse. Les parents d'élèves sont contactés individuellement par les directrices qui inscrivent les enfants sur la base du volontariat.
La commune a mis des moyens en œuvre pour assurer la sécurité des enfants et des enseignants. Il est interdit de se rassembler devant les entrées des Écoles.

La réouverture du périscolaire s'organise au fil des inscriptions des élèves.
La crèche a réouvert le 12 mai et accueille une quinzaine d'enfants pour l'instant.



SUBVENTION VÉLO PROLONGÉE

En 2016, dans le cadre de l'année du Vélo, nous avons instauré une subvention pour l'achat d'un vélo ou d'un vélo électrique. Pour encourager la pratique de ce déplacement doux, cette subvention avait été prolongée jusqu'en 2020 et elle le restera tout au long de ce mandat 2020-2026. Alors n'hésitez pas à profiter de cette aide.

Montant des subventions :

Pour l'achat d'un casque et d'un vélo neufs : 40€
Pour l'achat d'un casque et d'un vélo électrique neufs : 100€
Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site www.vendenheim.fr (onglet > vie quotidienne - rubrique > aides et subventions).
Subvention pouvant être majorée en fonction du quotient familial.

CIRCUITS COURTS

N'hésitez pas à venir ou à revenir au marché hebdomadaire qui se tient chaque samedi matin devant la Mairie de 7h à 12h30.



MASQUES FABRIQUÉS PAR LES COUTURIÈRES BÉNÉVOLES

Plusieurs centaines de masques ont été fabriqués, au Fédi-centre, par une équipe de couturières bénévoles, sous la houlette de Claudine Weber.
Bravo et Merci à Claudine et aux 30 bénévoles.
Ces masques sont distribués au marché... vous pourrez verser un don pour les soignants.
Nous n'avons pas le droit de les vendre, car nous n'avons pas de certification AFNOR, mais ces masques sont de grande qualité.

Venez au Marché
samedi 23 et samedi 30 mai
entre 10h et 12h.